Un essai transformé pour l'emploi : le rugby, support d'une action de formation pour l'accès à l'emploi

Préambule
L'association SCO Rugby Club Angers (SCO RCA), section rugby du SCO omnisport, souhaite développer dans les quartiers prioritaires d'Angers une action en direction des jeunes en recherche d'emploi intitulée « Un essai transformé pour l'emploi ».

Présentation du projet
Il s'agit d'une action de formation visant à préparer et accompagner vers l'emploi durable des jeunes issus des zones urbaines sensibles et des quartiers d'Angers, en utilisant leur intérêt personnel pour l'activité sportive - et plus spécifiquement le rugby - comme support de mobilisation. Les sports collectifs constituent souvent le seul lien social pour des personnes en situation d'exclusion.

Origines du projet
Ce projet fonde sa méthodologie sur une expérimentation initiée par la Fédération Française de Football et les Clubs d'entreprises FACE (Fondation Agir Contre l'Exclusion) intitulée « Un but pour l'Emploi ». Il entend adapter, dans ce prolongement, l'ingénierie du projet lié au football aux valeurs véhiculées par le rugby, sport collectif par excellence.

La pertinence du recours à un sport collectif pour préparer une entrée dans le monde du travail s'est illustrée par les mises en place successives des projets « Un but pour l'emploi » dans plusieurs villes de France. Ce dispositif a montré de bons résultats en matière d'insertion professionnelle, notamment grâce à l'identification des compétences transférables de la pratique des sports collectifs au monde de l'entreprise.

Les objectifs de l'action
« Un essai transformé pour l'emploi » entend mettre en place une action d'insertion professionnelle adaptée aux réalités locales à destination de 24 jeunes, hommes et femmes, résidents des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville d'Angers.

Pour ce faire, le SCO Rugby Club Angers (SCO RCA) propose de :

- **collecter des offres de contrat d'apprentissage, de professionnalisation ou d'emplois pérennes** auprès des entreprises partenaires du club SCO RCA ;
- **réunir et motiver pour l'emploi des jeunes** intéressés par les sports collectifs de plein air,

dont le rugby (les entreprises partenaires seront associées à ce processus de pré-sélection) ;
- **former ces candidats**, renforcer leur capacité d'intégration en entreprise et créer les conditions de leur réussite ;
- **les accompagner dans leur intégration** dans l'entreprise pour prévenir tous risques de rupture anticipée du contrat.

Les publics et la formation
Cette action bénéficiera à 24 personnes réparties en 2 groupes de 12, afin de tenir compte des différents niveaux de formation.

Le cœur du projet est constitué d'une action de formation de 400 heures, réparties de la manière suivante :
- 210 heures de formation « compétences clés » en organisme de formation ;
- 120 heures de formation sportive axée sur le rugby, les valeurs que véhiculent les sports collectifs et les compétences transférables en entreprise qu'ils mobilisent ;
- 70 heures de stage en entreprise.

Cette formation vise un taux de réussite de 80%, mesuré par le maintien dans l'emploi après 6 mois.

A noter qu'une certification de type CléA* pourrait être délivrée à l'issue du parcours. A travers la pratique du rugby, les jeunes valideraient en effet le « Socle européen de compétences transférables Sport / Entreprise » tourné autour de l'esprit d'équipe, du respect des règles et d'autrui, ou encore de la recherche de solution.

**Créé par le Comité Paritaire Interprofessionnel National pour l'Emploi et la Formation, le certificat CléA (certificat de connaissances et de compétences professionnelles) est un outil au service de la formation, de l'emploi, de l'évolution professionnelle et de la compétitivité.*

Engagement des entreprises
L'engagement des entreprises intervient à plusieurs niveaux :
- faire découvrir leur secteur d'activité et les métiers qui s'y rapportent ;
- assurer un tutorat de qualité pendant les différents stages ;
- et proposer à l'issue du parcours, sous réserve de l'implication du jeune lors des stages et de la situation de l'entreprise, un contrat de travail dont la durée est supérieure à 6 mois.

Engagement du candidat
Le candidat sera signataire d'une charte d'engagement comprenant un contrat d'objectifs. Le dispositif prévoit également la mise en place d'un « carnet de bord » entre le candidat, le Chargé de mission et le tuteur en entreprise.

Intérêt pour l'entreprise
- validation du projet professionnel et du savoir-être du jeune avant la signature du contrat en alternance (baisse du risque de rupture) ;
- mise en œuvre concrète de la Responsabilité Sociale d'Entreprise au profit d'une action reconnue ;
- action pouvant permettre à l'entreprise de se démarquer vis à vis de ses parties prenantes, notamment dans le cadre de la clause d'insertion des marchés publics.

Intérêt pour le candidat

- acquisition des compétences clés et des techniques de recherche d'emploi ;
- valorisation des savoirs développés dans la pratique du sport ;
- mise en réseau des divers partenaires du projet.

Financement

Ce projet est inscrit à la programmation du Contrat de Ville de la communauté urbaine angevine.
L'ensemble du dispositif est financé à hauteur de 15 000€ :

- 4 000 € pour Angers Loire Métropole ;
- 11 000 € pour l'Etat sur les crédits spécifiques à la politique de la ville.

Ce financement couvre les frais d'ingénierie pour le développement et la mise en œuvre de l'action en 2016 et 2017.

Un financement complémentaire reste à trouver auprès des différents partenaires afin de couvrir les dépenses relatives au volet formation des 24 jeunes.

Partenaires et porteurs du projet (par ordre alphabétique) :

Aldev (dispositif « Rebondir »)
Angers Loire Métropole
CCI Maine et Loire
CGPME de Maine et Loire
Club FACE Angers Loire
MEDEF Anjou
Pôle Emploi
Préfecture de Maine-et-Loire
SCO Rugby Club Angers (SCO RCA)

Le calendrier du projet

- **Septembre à décembre 2016** : Etablissement des contacts préalables à la construction de l'ingénierie du projet
- **Septembre à janvier 2016** : Etablissement des contacts avec les entreprises susceptibles de recruter en 2017 les participants à l'action
- **Décembre 2016** : Appel à projet aux organismes de formation
- **Octobre 2016 à janvier 2017** : Construction des partenariats (Région, ALDEV dispositif « Rebondir », la Mission Locale, Pôle Emploi, différents acteurs dans les quartiers, etc.) et recueil des candidatures.
- **Février/mars 2017** : Processus de sélection et de recrutement
- **Mars à juin 2017** : Lancement et déroulement de la formation – avec évènementiel sous l'égide d'un parrain à forte notoriété (ex international de rugby par ex.)
- **Juin à décembre 2017** : Accompagnement de l'intégration en entreprise

Contacts :

Jean Benoît PORTIER, Président du SCO RCA : jeanbenoit.portier@compostelle.sarl
Patrice LE BER, responsable projet : patrleber@gmail.com